

Ittigen, 31 janvier 2022

Swiss Cup 2022/2023 Publication, organisation et déroulement

Candidature

Les organisateurs de compétitions qui remplissent les conditions mentionnées ci-après peuvent se porter candidats pour l'organisation d'une Swiss Cup jusqu'au **6 avril 2022** auprès du secrétariat de Swiss Ice Skating (info@swissiceskating.ch) et **Sandor Galambos** (s.galambos@bluewin.ch). L'organisateur doit nommer une personne de contact lors de la candidature (**nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone**).

Les compétitions Swiss Cup seront réparties entre les associations régionales. Les associations régionales mentionnées ci-dessous bénéficieront d'un contingent de manifestations Swiss Cup. Il n'est pas obligatoire que l'association régionale se charge de l'organisation d'une Swiss Cup. Les clubs peuvent déposer leur candidature dans le cadre du contingent de l'association régionale à laquelle ils sont affiliés.

- ARP: 3 manifestations Swiss Cup
- BEV, OEV & TGEV: 2 manifestations Swiss Cup
- EVBN: 2 manifestations Swiss Cup
- FTP: 2 manifestations Swiss Cup
- KZEV: 2 manifestations Swiss Cup
- VZE: 1 manifestation Swiss Cup

La saison **2022/2023 comprendra un maximum de 12 manifestations** Swiss Cup; la décision finale revient au comité de Swiss Ice Skating. **Si la situation sanitaire liée au Covid-19 le requiert, un concept de protection devra être établi par le club organisateur.**

Comme dans des années passées, Swiss Ice Skating s'efforce de promouvoir la discipline danse sur glace. C'est pour cette raison que notre Fédération aimerait intégrer deux à quatre catégories de cette discipline lors de deux à quatre manifestations Swiss Cup à déterminer. Swiss Ice Skating offrira son soutien financier aux organisateurs des catégories de danse sur glace par un forfait de CHF 1'000.00. En outre, Swiss Ice Skating sera prêt à aider en ce qui concerne la composition des panels ainsi que concernant des questions relatives à cette discipline (p.ex. horaire).

Les organisateurs d'une Swiss Cup peuvent supprimer au maximum une catégorie Swiss Ice Skating (Dames et Messieurs); ils sont cependant obligés d'annoncer cette information auprès de Swiss Ice Skating lors de la candidature. L'organisateur est également obligé de préciser la catégorie non représentée dans la publication.

Swiss Ice Skating recommande aux organisateurs de Swiss Cup de trouver un accord pour harmoniser les catégories qui seront supprimées afin de veiller à une répartition équitable entre les Swiss Cup. La décision finale reviendra au comité de Swiss Ice Skating. **La catégorie Elite Femmes et Messieurs est exclue de ce règlement.**

Les organisateurs des Swiss Cup qui sont confrontés chaque année à un nombre important de participants sont priés de ne pas accepter les catégories de sport de base suivantes: «Sans tests Swiss Ice Skating" filles et garçons et «test Inter-Bronze réussi» filles et garçons et, de plus, de préciser: **«Pas de parcours étoiles» lors d'une manifestation Swiss Cup.**

Conditions d'organisation

Pour obtenir l'organisation d'une Swiss Cup, les conditions suivantes doivent être remplies:

- La compétition **se déroule sur une patinoire couverte.**
- Publication selon les règlements de Swiss Ice Skating en vigueur pour les Championnats suisses de la saison 2022/2023. La Swiss Cup se compose des mêmes catégories que les Championnats Suisses, et les mêmes conditions de participation sont valables (**voir annexes 2 - 4: Conditions de participation pour les Championnats Suisses 2023 – seront publiées en été 2022**).
- **Les manifestations Swiss Cup ne peuvent pas être annoncées ni comme compétitions internationales ni comme "compétitions interclub" (voir règle ISU 107, paragraphes 15 et 110).**
- Seules deux compétitions au maximum peuvent être organisées le même week-end. Elles doivent se dérouler dans des régions linguistiques différentes.
- S'il y a plus que deux candidatures pour le même weekend, les clubs avec le nombre de participants supérieur lors de la saison 2021/2022 seront pris en considération.
- Il est impératif que les inscriptions aux Swiss Cup pour les catégories Swiss Ice Skating soient faites online via le système des membres.
- La compétition se déroulera avec le système de jugement ISU (version complète du système pour les catégories Swiss Ice Skating).
- Exigences concernant les panels des fonctionnaires de Swiss Ice Skating:
 - Le panel des juges est composé au minimum de 5 juges, dont 2 juges nationaux et 2 juges 1^{ère} classe. Il est conseillé de nommer comme juge-arbitre un juge international / ISU expérimenté. **Il est obligatoire d'intégrer dans toutes les catégories 1 - 2 juges de différentes régions linguistiques ou bien de l'étranger. Lors du non-respect de cette disposition, le résultat de la catégorie respective ne sera pas pris en considération pour le "Personal Best"**. En cas de force majeure, le panel peut être constitué de 4 juges seulement (au minimum 2 juges nationaux et au minimum 2 juges 1^{ère} classe). Ceci doit néanmoins être approuvé préalablement par la commission Figure.
 - Il est admis un juge candidat au maximum par catégorie. Le juge candidat est intégré dans le panel et est placé à côté du juge no. 5, resp. juge no 4. Toutefois, son jugement n'entre pas dans le calcul du résultat. La commission Figure (s.galambos@bluewin.ch) ainsi que l'organisateur doivent être avertis au préalable.
 - Le panel technique est composé d'un Technical Controller (TC) et de 2 Technical Specialists (TS & ATS). **Le contrôleur technique ainsi que les deux spécialistes doivent appartenir à des clubs différents.** Les Technical Controller et Technical Specialist peuvent fonctionner uniquement dans leur fonction (exception voir ci-dessous). Sur la liste des fonctionnaires, le Technical Controller doit être mentionné avec au moins un d) et doit être en même temps juge national; le Technical Specialist doit être mentionné avec au moins un e) sur la liste des fonctionnaires. L'ATS peut être un candidat Technical Specialist c) TS A). En cas de force majeure, un TS international / ISU peut être convoqué comme TC.

Exception: Lorsque l'organisateur n'est pas en mesure de convoquer 3 fonctionnaires pour le panel technique (TC, TS et ATS), il doit en informer préalablement la commission Figure. La commission Figure peut donner son accord pour un panel technique réduit. Dans ce cas la décision sera la suivante: si le panel technique fonctionne avec deux Technical Specialists, (les deux TS doivent être au moins TS national e), alors la décision du Technical Specialist (qui occupe la fonction du Technical Controller) fait foi. Si le panel technique est composé d'un Technical Controller (au moins d) et juge national) et d'un Technical Specialist (au moins TS national e), la décision du Technical Controller fait foi.

- L'organisateur peut convoquer des fonctionnaires étrangers; les fonctionnaires doivent être en possession d'une qualification pour des compétitions nationales au moins.
 - En ce qui concerne la limite d'âge des fonctionnaires (panels), les directives de l'ISU s'appliquent. **Exception:** Les fonctionnaires qui ont atteint la limite d'âge de l'ISU peuvent être convoqués jusqu'à 73 ans dans toutes les catégories Advanced Novice (Minimes U12, Espoirs U13, Cadets U14 et Cadets U15). Pour la fonction de la caméra, il n'y a pas de limite d'âge.
 - Lors de l'établissement des panels, l'organisateur veille si possible à y inclure des fonctionnaires des diverses régions de la Suisse (voir ci-dessus les exigences concernant les panels).
- Pour les catégories officielles de Swiss Ice Skating, la compétition ne peut pas débuter avant 08h00 et ne doit pas se terminer après 22h00. Début des catégories sport de base pas avant 07h30. En cas de très grands nombres d'inscriptions, des exceptions peuvent être accordées par la commission Figure.
 - Les engagements des fonctionnaires **ne doivent pas dépasser plus de 8 heures par jour.**
 - La réfection de la glace se fait au plus tard après 3 groupes d'échauffement.
 - La taille des groupes d'échauffement est conforme aux règlements ISU. Des catégories différentes peuvent être mises ensemble, au maximum 6 patineurs/patineuses par groupe d'échauffement resp. maximum 8 chez les Minimes, Espoirs et Cadets.
 - Pour le libre, les organisateurs ont le droit de faire patiner les patineuses et patineurs dans l'ordre de départ inverse («reverse order») selon le résultat du programme court. Les directives de l'ISU concernant la répartition des groupes doivent être appliquées. Dans ce cas, le tirage au sort pour le libre n'est plus nécessaire. Si l'organisateur applique ce règlement, il doit le mentionner dans la publication de la compétition.
 - La liste des participants, l'horaire de la compétition et l'horaire des fonctionnaires doivent être publiés au minimum **deux semaines** avant la compétition et envoyés aux participants, fonctionnaires et à la commission Figure (s.galambos@bluewin.ch).
 - Le déroulement d'un «Judges Meeting» avant les catégories Swiss Ice Skating est obligatoire. Il est conseillé d'organiser une courte «Round Table Discussion» informelle après les catégories Swiss Ice Skating correspondantes pour échanger les expériences (jury et panel technique).
 - Lors des weekends où se déroulent les Championnats Suisses, il n'y a pas de manifestation Swiss Cup. Les dates des Championnats Suisses de la saison 2021/2022 sont:
 - Championnats Suisses Elite y inclus danse sur glace
Elite et Juniors (lieu: Coire): 17/18 décembre 2022
 - Championnats Suisses Juniors/Mixed Age (lieu: TBD): 21/22 janvier 2023
 - Championnats Suisses Cadets y inclus Danse sur glace
toutes catégories Novice (lieu: Heuried (Zurich): 10-12 février 2023
 - Championnats Suisses Minimes/Espoirs (lieu: Lugano): 17-19 février 2023

Conflits d'intérêts (juges-arbitres / juges, TC & TS/ATS)

- Fait foi en principe le "Code of Ethics" de l'ISU (ISU Communication No 2450).
- Des personnes ayant un lien de parenté avec un patineur et des proches de l'entraîneur d'un patineur ne peuvent pas fonctionner dans la catégorie dans laquelle le patineur évolue.
- Un fonctionnaire ayant des proches ou des personnes apparentées liées par contrat de travail à un entraîneur qui accompagne des athlètes sur place, ne peut pas fonctionner dans les catégories respectives.

- Des fonctionnaires qui sont liés par un contrat de travail ou une autre charge dans n'importe quelle forme à un patineur ou un entraîneur impliqué dans la compétition, ne peuvent pas fonctionner dans les catégories respectives.

Conditions d'admission:

- Les patineuses et patineurs ne peuvent être inscrits qu'à 7 Swiss Cup par saison au maximum. En cas de blessure ou pour d'autres raisons qui rendent impossible une participation, il n'y a pas de possibilité d'inscrire la patineuse ou le patineur à une autre manifestation Swiss Cup. Aucune exception ne sera faite. Les inscriptions se font via le système online de gestion des membres de Swiss Ice Skating.
- Sont admis(e)s les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour les Championnats Suisses selon les règlements techniques de Swiss Ice Skating en vigueur.
- Tous les participants qui habitent en Suisse et patinent pour un club suisse doivent posséder une licence valable délivrée par Swiss Ice Skating.
- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour plusieurs catégories peuvent librement choisir la catégorie dans laquelle ils veulent évoluer.
- Les résultats obtenus lors des Swiss Cup comptent comme «Personal Best» conformément aux prescriptions incluses dans les conditions de participation pour les Championnats Suisses 2022/2023. Le principe fondamental est le suivant: Le "Personal Best" pour les championnats suisses sera pris en compte uniquement dans la catégorie respective dans laquelle il a été réalisé. Par exemple: Un "Personal Best" obtenu dans la catégorie Juniors ne peut pas être utilisé pour les championnats suisses Elite et vice versa.
- Prescription spéciale concernant toutes les catégories: Patinage artistique (sans couple : Les SIS-tests de libre doivent être réussis jusqu'au délai d'inscription de la Swiss Cup en question. **Danse sur glace et patinage en couple:** Les tests SIS peuvent être effectués à l'occasion des Swiss Cups, qui restent à définir, à condition que l'annonce pour ces tests ait été publiée auparavant par Swiss Ice Skating. Les frais d'inscription aux tests doivent être payés lors de l'inscription. Le panel technique et le panel de juges doivent être conformes au règlement des tests.
- **Lors d'une Swiss Cup, les patineuses et patineurs ne peuvent participer que dans une seule et même catégorie.**

Système de points

- Les participants(e)s obtiennent des points lors de la participation à des compétitions Swiss Cup publiées par des associations régionales ou par les clubs.
- Chaque patineuse / patineur peut librement décider de la compétition Swiss Cup à laquelle elle/il souhaite participer.
- Dans chaque catégorie et après chaque compétition, les participants reçoivent les points suivants:

1 ^{er} rang	15 points	7 ^e rang	6 points
2 ^e rang	13 points	8 ^e rang	5 points
3 ^e rang	11 points	9 ^e rang	4 points
4 ^e rang	9 points	10 ^e rang	3 points
5 ^e rang	8 points	11 ^e rang	2 points
6 ^e rang	7 points	12 ^e rang et suiv.	1 point

- Pour la Swiss Cup, les trois meilleurs résultats dans différentes compétitions comptent. Tous les classements moins bons ne sont pas pris en compte.

- Lorsque certaines catégories sont réunies (pour des raisons d'optimisation du programme), les points sont attribués comme si les patineurs et patineuses avaient patiné dans des catégories distinctes.
- Après le déroulement de la dernière compétition Swiss Cup, un classement général est établi par catégorie. Les trois meilleurs résultats de la catégorie la plus élevée dans laquelle une patineuse ou un patineur a patiné sont pris en considération pour le classement final.
- Seuls les patineuses et patineurs qui ont récolté des points dans au moins trois compétitions Swiss Cup, et ceci dans la catégorie valable pour le classement général, sont admis dans le classement général.
- Les vainqueurs de catégorie mentionnés au classement général reçoivent un forfait de CHF 100.00 après le déroulement de la dernière compétition.
- En cas d'égalité de points après le déroulement de la dernière compétition, tous les patineuses ou patineurs figurant au premier rang reçoivent ledit forfait.

Publication des classements et du classement final

- Les résultats (y compris les «Judges Scores») des compétitions sont publiés sur Internet à la fin de chaque journée de compétition (www.swissiceskating.ch).
- Sur la base des classements envoyés, Swiss Ice Skating établit le classement général qui est également publié sur Internet.

Défraiement des fonctionnaires

Le remboursement des frais est basé sur les directives fixées de Swiss Ice Skating (voir annexe).

Swiss Ice Skating
Commission Figure
Sandor Galambos

Indemnisations pour concours et tests de Swiss Ice Skating en Suisse valable depuis le 01.07.2020 (AR)

Indemnisations pour les Championnats Suisses, Swiss Cups, compétitions de base et tests Swiss Ice Skating en Suisse, valables depuis le 01.10.2021 (Patinage Artistique)

1) Les indemnisations suivantes (a - c) sont valables pour toutes les manifestations et séances organisées et approuvées par Swiss Ice Skating

a) Voyage

Voyages en train et en voiture: sont remboursés les frais de train en 2^e classe (sans réduction). Si un déplacement n'est pas possible avec des transports publics, un forfait de CHF 0.70 est remboursé par km en voiture.

b) Repas

Petit déjeuner: CHF 10.00 (si non compris dans le prix de la chambre) en cas de nuitée à l'extérieur ou au cas où le départ à la compétition / au test se fait avant 07h00.

Repas de midi et du soir: CHF 40.00.

Le repas du soir uniquement lors des nuitées hors domicile ou si le retour au domicile se fait après 19h00.

c) Nuitées

Seront pris en charge par Swiss Ice Skating les frais effectifs.

2) Manifestations Swiss Cup / Compétitions du sport de base qui sont publiées pour toute la Suisse

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives de Swiss Ice Skating (voir ci-dessus).

Les organisateurs doivent verser un forfait supplémentaire d'au moins **CHF 60.00 (par jour)**.

Sont exclus de ces indemnisations les engagements aux compétitions internationales, les manifestations de tests classes 5 et 6 libre resp. classes 4 - 6 style, les compétitions cantonales qui sont uniquement destinées pour leurs clubs, les compétitions de clubs, le visionnement des programmes ainsi que les séances. Il est cependant recommandé que les associations régionales et les clubs versent les forfaits mentionnés ci-dessus lors des manifestations organisées par leurs soins.

3) Championnats Suisses (sans calculateur et responsables du système) et Swiss Ice Skating tests classes 4 – 1 libre resp. classes 3 – 1 style

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives de Swiss Ice Skating (voir ci-dessus). En plus, un forfait supplémentaire de **CHF 60.00** par jour sera versé.

4) Calculateurs et responsables du système: Championnats Suisses et tests de libre de Swiss Ice Skating classes 4 - 1 resp. tests de style de Swiss Ice Skating classes 3 - 1

CHF 300.00 pour deux jours resp. CHF 400.00 pour trois jours, plus frais de voyage, logement et nourriture. Au cas où le responsable du système exerce également une autre fonction, aucun honoraire supplémentaire ne sera payé.

CHF 200.00 pour un jour resp. CHF 250.00 pour deux jours lors des tests de libre de Swiss Ice Skating (classes 4 - 1) plus frais de voyage et nourriture. Au cas où le responsable du système exerce également une autre fonction, aucun honoraire supplémentaire ne sera payé.

Ces indemnisations s'appliquent aussi pour les candidats.

Swiss Ice Skating
Commission Figure
Sandor Galambos